

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT DOMPAIRE Service Assainissement

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE OËLLEVILLE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2023-02 du 13 novembre 2023, Madame la Présidente de la CCMD a ordonné l'ouverture d'une enquête publique ayant pour objet : le projet de zonage d'assainissement de la commune de OËLLEVILLE.

A cet effet, Madame Adeline COLIN est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de OËLLEVILLE - 230 rue Clément de Boulay 88500 OËLLEVILLE, pendant une durée de 33 jours consécutifs, du vendredi 1^{er} décembre 2023 au mardi 02 janvier 2024 à 16 h 00.

Le commissaire-enquêteur se tiendra en Mairie de OËLLEVILLE, à la disposition du public pour l'informer et recueillir ses observations les :

- Samedi 09 décembre 2023 de 10 h à 12 h
- Lundi 18 décembre 2023 de 15 h à 17 h
- Mardi 02 janvier 2024 de 14 h à 16 h

Pendant la durée de l'enquête les observations sur le projet de zonage pourront être consignées par le public sur le registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, déposé à la Mairie de OËLLEVILLE aux heures habituelles d'ouverture (mardi 16h-19h/vendredi 11h-12h) ou, adressées par écrit à la Mairie de OËLLEVILLE à l'attention du commissaire-enquêteur et également à l'adresse électronique : zonageoelleville@ccmirecourtdompaire.fr et sur le site de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire : https://www.ccmirecourtdompaire.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront déposés à la Mairie de OËLLEVILLE et consultable sur le site de la Communauté de Communes.

Le 20 novembre 2023